

J'ai osé ( car cela ne souffrait pas de retard ) écrire quelques mots sur ce point à tous les Pères provinciaux de France, pour les prier instamment de recommander, par-dessus tout et sans exception, à tous leurs subordonnés ( en quoi j'ose compter sur l'approbation de votre Paternité ) de montrer à l'égard de tous les Pères de l'Oratoire en particulier, et à l'égard de cette Congrégation si utile à l'Eglise de Jésus-Christ, les plus grands ménagements et la plus sincère charité. Aussi ai-je l'espoir que votre Paternité trouvera bonne et équitable la mesure que j'ai prise.

« *Signé* : F. DE LA CHAIZE. »

*Au Même.*

« Mon Très-Révérend Père ,

« P. C.

« J'ai remis au Révérend Père Général de la Congrégation de l'Oratoire la lettre de Votre Paternité. Il l'a reçue avec des témoignages sensibles de joie et de reconnaissance, et il doit y répondre le plus tôt possible. La plus grande concorde continue à régner entre nous et ces Pères qui, de jour en jour, mettent le plus grand zèle à professer la doctrine dans toute sa pureté, et qui comprennent fort bien que cette manière d'agir est entre nous le lien essentiel d'une charité et d'une bienveillance mutuelle.

« Je supplie Votre Paternité de daigner ne pas m'oublier dans la célébration du saint Sacrifiée.

« De Votre Paternité , etc.

« *Signé* : F. DE LA CHAIZE. »

La paix de Clément IX ne fut qu'une suspension d'armes. Nous verrons bientôt le jansénisme éclater avec une nouvelle force à la voix du Père Quesnel: l'Eglise et la Royauté impuissantes à l'extirper; son action survivre à la fois aux ruines de Port-Royal et aux obscènes Convulsions de ses sectaires; nous le verrons, uni dans une ligue impie aux libres penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, dominer de son fatal ascendant la Constitution civile du Clergé ;